

Service

Division RH

Dossier suivi par
Sébastien Laborie
Téléphone
05 67 76 54 99
Mél

drh46-resp@ac--toulouse.fr

1 place jean jacques
Chapou

46000 Cahors

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale du Lot

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

Vu le décret n° 90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles,

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 fixant la composition et les parts respectives de femmes et d'hommes des commissions administratives paritaires académiques de certains corps de personnels enseignants, CPE, Psy EN.

Vu l'arrêté du 11 octobre 2022 portant fixation du nombre de sièges de représentants des personnels aux commissions administratives paritaires départementales uniques compétentes à l'égard des instituteurs et des professeurs des écoles.

Vu le procès-verbal du bureau de vote électronique du rectorat de l'académie de Toulouse portant sur l'élection des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire Départementale compétente à l'égard des professeurs des écoles et des instituteurs du département du Lot en date du 9 décembre 2022,

ARRETE

Article premier

A compter du 1^{er} janvier 2023 sont nommés, pour une période de quatre années, les membres de la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département du Lot, les représentants de l'administration et les représentants élus du personnel, dont les noms suivent :

1. Représentants de l'Administration

a) Titulaires

M. Xavier PAPILLON, Directeur académique des services de l'éducation nationale du Lot,
Président

M. Didier PASTOR, Inspecteur de l'éducation nationale adjoint (IEN-A), Circonscription de Cahors 1

Mme Anne GIRAUD, Inspectrice de l'éducation nationale, Circonscription de Cahors 2

M. Christophe PORTENART, Inspecteur de l'éducation nationale, Circonscription de Figeac

Mme Caroline DOUINEAU, Inspectrice de l'éducation nationale, Circonscription de Gourdon

b) Suppléants

Mme Karine AVRIL, Secrétaire générale de la DSDEN du Lot

M. Michel ROULET, Conseiller pédagogique, Circonscription de Gourdon

Mme Céline CARRIERE, Conseillère pédagogique, Circonscription de Cahors 1

Mme Anne CAVALIE, Conseillère pédagogique, Circonscription de Cahors 2

M Sébastien LABORIE, attaché d'administration de l'Etat, responsable de la division des ressources humaines, DSDEN du Lot

2. Représentants des personnels

a) Titulaires

Christine LAVERDET	SE UNSA
Elodie CHABASSIER	SE UNSA
Céline SOMPAYRAC	FSU
Benoit DEBALS	FSU
Laurelenn MARI	SGEN

b) Suppléants

Laurent SERRALLONGA	SE UNSA
Marion LAFAGE	SE UNSA
Marianne CASSIGNOL GANGLOFF	FSU
Sylvain BOYER	FSU
Marie TISSIDRE	SGEN

Article second

La secrétaire générale de la DSDEN du Lot est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Cahors, le 09 décembre 2022

L'inspecteur d'académie,
directeur des services départementaux
de l'Education Nationale du Lot

Xavier PAPILLON

